

## Table des matières

|                                                                                                                                          |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 1. Le Service Hygiène en bref.....                                                                                                       | 1  |
| Objectifs et missions .....                                                                                                              | 1  |
| Chiffres clés .....                                                                                                                      | 1  |
| 2. Activités.....                                                                                                                        | 3  |
| Activités courantes en détail.....                                                                                                       | 3  |
| La gestion des déchets .....                                                                                                             | 6  |
| .....                                                                                                                                    | 9  |
| 3. Budget .....                                                                                                                          | 13 |
| Evolution des comptes.....                                                                                                               | 13 |
| Comparaison : budget rectifié 2018/compte 2018 .....                                                                                     | 13 |
| 4. Personnel .....                                                                                                                       | 14 |
| Organigramme simplifié du Service Hygiène .....                                                                                          | 14 |
| Effectifs .....                                                                                                                          | 15 |
| Formations.....                                                                                                                          | 16 |
| 5. Projets et perspectives 2019-2020 .....                                                                                               | 17 |
| Matériel roulant en détail (réserve incluse) .....                                                                                       | 20 |
| Autre matériel en détail (réserve incluse) .....                                                                                         | 21 |
| 6. Statistiques.....                                                                                                                     | 23 |
| Répartition des déchets collectés et acheminés dans les installations du SIDOR.....                                                      | 23 |
| Détail des déchets collectés séparément par le Service Hygiène en 2018, recyclés, revalorisés ou soumis à un traitement spécifique ..... | 24 |
| Détail de tous les déchets collectés par le Service Hygiène en 2018 .....                                                                | 28 |
| Détail de tous les déchets collectés en porte-à-porte par le Service Hygiène en 2018 .....                                               | 28 |
| Comparaison des années .....                                                                                                             | 29 |
| 7. Déchets collectés lors de la « Schueberfouer 2018 » .....                                                                             | 31 |

## 1. Le Service Hygiène en bref

### Objectifs et missions

- la gestion des déchets en Ville
- le maintien de la propreté de l'espace public
- sensibilisation des usagers
- le centre de ressources
- le service hivernal
- les WCs publics
- les fontaines publiques
- réparations de nos infrastructures
- petites réparations sur la parc véhiculaire et le parc à conteneurs
- atelier de réintégrations de collaborateurs souffrant de problèmes de santé (d'EKIPP)
- la distribution des carburants aux services de la Ville

### Chiffres clés

|                                                                               | 2018            | 2017            | 2016            |
|-------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| <hr/>                                                                         |                 |                 |                 |
| <i>Statistiques</i>                                                           |                 |                 |                 |
| <b>Total des déchets collectés</b>                                            | <b>66 031 t</b> | <b>64 275 t</b> | <b>64 719 t</b> |
| Déchets incinérés au SIDOR à Leudelange                                       | 37 513 t        | 37 521 t        | 37 756 t        |
| Déchets recyclés, revalorisés, compostés ou soumis à un traitement spécifique | 28 518 t        | 26 754 t        | 26 963 t        |

---

|                                                         | 2018   | 2017   | 2016   |
|---------------------------------------------------------|--------|--------|--------|
| <hr/>                                                   |        |        |        |
| <i>Personnel</i>                                        |        |        |        |
| <b>Collaborateurs</b>                                   | 356    | 340    | 325    |
| <hr/>                                                   |        |        |        |
| <i>Matériel roulant</i>                                 |        |        |        |
| <b>Véhicules</b>                                        | 129    | 135    | 134    |
| <hr/>                                                   |        |        |        |
| <i>Autre matériel</i>                                   |        |        |        |
| <b>Récipients pour les déchets résiduels en mélange</b> | 28 572 | 28 314 | 27 894 |
| <b>Récipients pour le papier</b>                        | 6 591  | 6 043  | 5 427  |
| <b>Récipients pour le verre</b>                         | 3 610  | 3 214  | 2 802  |
| <b>Récipients pour les déchets biodégradables</b>       | 5 294  | 4 597  | 5 107  |
| <b>Conteneurs « igloos » pour le papier</b>             | 98     | 98     | 99     |
| <b>Conteneurs « igloos » pour le verre</b>              | 78     | 93     | 97     |
| <b>Conteneurs à grandes capacités</b>                   | 274    | 272    | 272    |
| <hr/>                                                   |        |        |        |

## 2. Activités

### Activités courantes en détail

#### Collecte des déchets résiduels en mélange

- Mise à disposition aux particuliers et professionnels de récipients pour la collecte de déchets résiduels en mélange
- Collecte en porte-à-porte des déchets résiduels en mélange et leur transport à la station d'incinération du SIDOR à Leudelange
- Vente et enlèvement de sacs-poubelle destinés à la collecte des déchets résiduels en mélange
- Mise à disposition de récipients pour la collecte de déchets résiduels en mélange (poubelles, conteneurs, sacs-poubelle, paniers et corbeilles à papier) à l'occasion de fêtes, de marchés et/ou d'autres manifestations

#### Collectes séparées des déchets recyclables

- Mise à disposition aux particuliers et professionnels de récipients pour les collectes séparées des déchets recyclables
- Collectes séparées en porte-à-porte de papier et carton, vieux verre et déchets biodégradables
  - Collecte sélective en porte-à-porte des emballages PMC en collaboration avec la société VALORLUX
- Collectes séparées sur rendez-vous de déchets organiques de jardinage compostables, déchets encombrants, matières plastiques, métaux et ferraille
  - Collecte sélective sur rendez-vous des appareils électroménagers, appareils frigorifiques, postes de télévision, écrans d'ordinateur et déchets électroniques en collaboration avec la société ECOTREL
- Collecte sur abonnement d'emballages principalement au centre-ville en soirée auprès des commerçants
- Mise à disposition et vidange des conteneurs publics « igloos » pour la collecte séparée du verre, du papier et du carton
- Collecte sélective des piles usées en collaboration avec la société ECOBATTERIEN
- Collecte sélective de matériaux recyclables lors de manifestations par le biais de stations de tri

- Gestion du centre de ressources de la Ville, incluant une SuperDrecksKëscht®fir Biirger pour déchets toxiques et problématiques

#### Propreté de la Ville

- Maintien de la propreté (nettoyage des rues, trottoirs, zones piétonnes, places publiques, sentiers et sites touristiques, cours et alentours d'écoles et de halls sportifs, ...)
- Placement, vidange et entretien de bornes de propreté publique
- Placement et gestion des distributeurs de sets d'enlèvement de déjections canines
- Nettoyage des alentours des conteneurs « igloos » publics, destinés à la collecte séparée de vieux verre, papier et carton, batteries et vêtements
- Enlèvement du chewing-gum collé au sol dans les zones piétonnes et les rues à forte fréquentation
- Enlèvement de graffiti du mobilier urbain
- Gestion des opérations de dératisation en collaboration avec une entreprise spécialisée
- Nettoyage et entretien de diverses fontaines
- Nettoyage des casemates
- Organisation et supervision de la « Fréijoersbotz » en collaboration avec les syndicats des différents quartiers de la Ville de Luxembourg et l'asbl « Stëmm vun der Strooss »

#### Service hivernal

- Service de déneigement et de dégivrage sur le secteur attribué au Service Hygiène
- Gestion des fournitures en sel pour les besoins des différents services de la Ville de Luxembourg
- Organisation des travaux de déblaiement des trottoirs de la neige devant des maisons habitées par des personnes âgées et/ou à besoins spécifiques par le biais d'une entreprise privée

#### Sensibilisation

- Fourniture régulière d'informations et de conseils en matière de prévention, de réemploi, de recyclage, de valorisation et d'élimination des déchets aux personnes privées et aux entreprises et soutien actif du public en vue d'éviter, de réduire et de recycler les déchets

- Elaboration d’avis sur les locaux poubelles dans le cadre de projets de nouvelles constructions ou de changements d’affectation, respectivement de transformations de bâtiments existants
- Fourniture d’informations, au moment de la déclaration d’arrivée de nouveaux résidents, quant aux dispositions applicables relatives à la gestion des déchets et notamment quant aux structures de collecte séparée à disposition.
- Organisation de conférences, d’expositions et de visites au centre de ressources

## Ateliers

- Entretien général de toutes les infrastructures
- Entretien, graissage et lavage des véhicules
- Entretien et lavage des conteneurs à grandes capacités
- Atelier de réintégration professionnelle pour le personnel « valétudinaire » (d’EKIPP) pour les besoins du Service Hygiène et d'autres services communaux

## Divers

- Lavage sur place des récipients destinés aux collectes en porte-à-porte
- Gestion des sanisettes publiques, tel que l’entretien et le nettoyage des installations sanitaires au « Skaterpark », « op der Heed », « Mansfeld », « Parc Kaltreis » ou encore « Avenir »
- Distribution des carburants pour les véhicules du Service Hygiène et d'autres services de la Ville
- Vente de bois de chauffage au centre de ressources en collaboration avec le Service Patrimoine naturel et la société Co-Labor
- Mise à disposition de sacs VALORLUX aux 7 points de distribution
  - Hôtel de Ville
  - Bierger-Center
  - Piscine du Centre « Badanstalt »
  - Bâtiment « Rocate de Bonnevoie »
  - Piscine municipale de Bonnevoie
  - Service Hygiène
  - Centre de recyclage
- Collecte de sapins de Noël en janvier

## La gestion des déchets

Sur l'ordre du jour du conseil communal de la Ville de Luxembourg du 12 novembre 1897 figurait en premier lieu un projet en vue de la mise en place d'un « Règlement sur les vidanges ». Le projet fut accepté et par la suite il avait été décidé d'offrir dorénavant aux citoyens l'évacuation de leurs déchets à titre gratuit. Le terme « Stadthygiene » était jadis devenu d'actualité et dans un souci d'offrir une meilleure salubrité à ses citoyens, il incombait à la Ville d'agir.

Avant cette date, la gestion des déchets fut assurée par des entrepreneurs du secteur privé et l'adjudication se faisait par un marché public.

Or, le conseil communal a décidé de confier cette mission à des collaborateurs de la Ville à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1899, ceci pour des raisons économiques car les prestations effectuées par des tiers étaient tout simplement trop onéreuses !

Si dans une première phase l'architecte de la Ville était en charge du dossier, cette mission fut alors confiée au premier chef de service du nouveau « Service Hygiène », Monsieur MANGEOT.

En amont de ces décisions, la Ville avait pris soin d'acquérir le 18 mars 1898 un terrain de 7,31 ha à la route d'Arlon, permettant d'y installer la décharge pour les déchets collectés et la construction des infrastructures nécessaires, notamment les écuries pour les chevaux et les hangars nécessaires, car la collecte se faisait, ne l'oubliant pas, à l'aide de chars tirés par des chevaux !

C'est en 1901 que la Ville a donc fait construire de vastes infrastructures et en 1902 l'ancien dépôt des outils pour les latrines a également été transféré au site à la route d'Arlon, d'où le surnom du site depuis 120 ans maintenant: de **Piffhaff** !



*Règlement "Latrinen-Reinigung" du 6 janvier 1902*

Bien que de nos jours le Service Hygiène soit toujours responsable de la salubrité en Ville, c.à.d. du nettoyage des rues et de la collecte des déchets, il assurait jadis encore bien d'autres missions : en absence d'un service « canalisation », voire même d'une canalisation proprement dite, le Service Hygiène a dû assurer également la vidange des fosses septiques. De même il était chargé des travaux sur les cimetières, incluant le transport des morts.

Revenons sur ce qu'on intitulerait de nos jours le « corps business » du Service Hygiène : outre le nettoyage de l'espace public (cf. rapport de service 2017), il s'agissait de garantir l'enlèvement des déchets deux fois par semaine dans les quartiers de la Ville (p.m. : la Ville de Luxembourg comprenait à l'époque que les quartiers Uewerstad, Fëschmaart, Clausen a Pafendall, le Stadgronn et une partie du Lampertsbiërg. Les quartiers Eech, Hamm, Hollerech et Rollengergronn étaient des communes autonomes).



Le principe de 2 passages par semaine avait été maintenu jusqu'en 1981 !



Les déchets n'étaient pas présentés dans des récipients standardisés, mais dans de vieux fûts, seaux, ou autres récipients, pour la plupart sans couvercle, qu'il s'agissait donc de vider sur les chars et de transporter le contenu puant vers la route d'Arlon à la décharge, diffusant ainsi une odeur très désagréable tout au long de leur trajet à travers la Ville.

En 1921, le service a été une première fois repensé et modernisé et par la suite restructuré : des véhicules motorisés à benne ouverte ont été acquis. Dans les années 1928 et 1929 des ateliers appropriés et des bureaux ont été construits à la route d'Arlon.

Voulant limiter les nuisances olfactives, la Ville a décidé en 1931, en tant qu'une des premières villes d'Europe, l'acquisition de véhicules à benne fermée, de même que la mise à disposition de poubelles standardisées (60 et 90 litres). Depuis cette année les déchets collectés sont acheminés à la nouvelle décharge à Cessange (den Zéissenger Tipp). Bien que le SIDOR fonctionne depuis 1976, la décharge à Cessange ferme ses portes seulement en 1981.



*Vidange des récipients – boulevard Royal*



En 1932, le nombre de poubelles s'élevait déjà à 12.000 !



Après la Seconde Guerre Mondiale il s'agissait de s'équiper d'urgence de nouveaux véhicules, indispensables pour assurer la gestion des déchets et par ce biais la salubrité. Les anciens véhicules avaient été réquisitionnés par l'occupant, voire ils avaient dépassé leur espérance de vie depuis des années.

Or, le marché des années d'après-guerre était quasiment inexistant : il manquait de tout. Ce n'est que par des canaux diplomatiques qu'en 1947 six châssis de la marque Delahaye, se trouvant encore sur la ligne de construction et dans différents stades d'assemblage, ont pu être acquis à Bruxelles. Il fallait encore des interventions au niveau diplomatique pour arriver à faire transporter ces engins en Suisse afin de monter une nouveauté de la société Ochsner : un système de chargement à compression, permettant de réduire le volume des déchets à 50%.



*Avenue de la Gare – Hotel International (1949)*

*Avenue Marie-Thérèse (1954)*



*Bennes à ordures ménagères Delhayé 163D*

En 1967, les premières poubelles en plastique ont été mises en service et depuis 1981 la collecte est assurée en raison d'un passage par semaine. De 1982 à 1984 les poubelles équipées de roues remplacent les anciens modèles. Toutes ces mesures soulagent sensiblement la tâche très pénible des éboueurs.

Depuis lors les véhicules et leurs équipements spécifiques ont connu d'innombrables adaptations et améliorations, rendant l'exécution des prestations de plus en plus performante et moins contraignante pour les agents.

Toujours est-il que pour le citoyen le principe reste inchangé depuis 1931 : des récipients sont mis à disposition par la Ville qui assure la vidange par des camions à ordures du Service Hygiène.

Force est néanmoins de constater que tel n'est nullement le cas pour la composition des déchets résiduels en mélange: si dans un premier temps ces déchets se composaient principalement de ce qu'on définirait de nos jours comme « biodégradable » et que les quelques autres matériaux (métaux, bois, ...) aient été collectés par des tiers (soit à la source, soit sur la décharge), ceci a hélas considérablement changé. Jadis, on trouvait peut-être encore des morceaux de faïence et de verre brisé en petite quantité, mais avec l'industrialisation et surtout avec le progrès de l'industrie chimique, la composition du « Hausmüll » s'est considérablement modifiée.

C'est dans les années 80', sous le chef de service Marcel LAMY, que la Ville a repensé son approche par rapport à la gestion des déchets. L'installation de points de collecte publiques (papier/carton, verre, batteries, vieux vêtements, déchets de jardinage) ou encore la mise en place successive de collectes séparées pour le papier/carton (poubelle bleue) et le verre (poubelle verte) ainsi que le centre de recyclage ouvrant ses portes en 1987, sont les fruits de son initiative.



*Stations « Igloo » dans les années 80'*



*Collectes séparées dans les années 80'*

Comme mentionné, la composition du « Hausmüll » a changé, notamment les emballages (souvent en matières plastiques) sont devenus de plus en plus nombreux. VALORLUX a.s.b.l. doit assurer la collecte séparée de ces matériaux et c'est depuis l'année 2000 que la Ville a commencé d'assurer la collecte des « sacs bleus » sur son territoire.

Depuis 2010 une collecte séparée des déchets biodégradables est également assurée, moyennant la poubelle brune, complétant encore l'offre de la Ville.

Outre ces collectes régulières, une multitude de possibilités est actuellement offerte, permettant une gestion des déchets correspondant aux besoins spécifiques des utilisateurs: à titre gratuit et sur commande l'enlèvement de déchets encombrants ou de déchets de jardinage, vidanges supplémentaires et la sortie/rentrée des récipients le jour de la collecte, lavage des poubelles, ....

Cependant, depuis 1899, non seulement la nature des déchets à gérer a considérablement changé, il en est de même pour la Ville : depuis le démantèlement des fortifications en 1867 la Ville de Luxembourg a connu une évolution des plus remarquables : d'une des forteresses les plus réputées d'Europe elle s'est métamorphosée en une capitale moderne, offrant une qualité de vie exceptionnelle à sa population et un environnement économique très accueillant.

En effet, sa surface s'est vue agrandir avec l'intégration des quartiers de Eich, Hamm, Hollerich et Rollingergrund.

En 1899 la Ville comptait près de 39.000 habitants, 78.713 en 1999 et 119.000 en 2019. En partant du PAG actuel et surtout en percevant la dynamique sur le terrain, il y a encore beaucoup de potentiel.

S'y ajoutent 120.000 personnes/jour, visitant la capitale, soit pour des motifs touristiques, soit pour des raisons professionnelles.

Si jadis les rues étaient encombrées par des déchets à hauteur de genou de sorte que les troupes françaises se voyaient astreintes en 1684 de réglementer, en rendant obligatoire le nettoyage quotidien des rues et l'évacuation des déchets en dehors des murs, c'est aujourd'hui un trafic étouffant, devenant de plus en plus contraignant au niveau des collectes (et à bien d'autres niveaux), qui fait que la situation actuelle est loin d'être parfaite.

Les éboueurs ont depuis toujours effectué leurs tâches en commençant très tôt le matin, ceci pour éviter que les nuisances occasionnées par le trafic soient limitées au strict minimum. Limiter les nuisances et contraintes et garantir l'efficacité de nos prestations font cependant l'objet de nos principales préoccupations.



*Collectes pendant les heures de pointe (2018)*

Force est cependant de constater que, mise à part le trafic, l'exercice de nos tâches a subi beaucoup de changements au cours du temps : des prescriptions en matière de sécurité, les dispositions du « Code du Travail » et bien d'autres paramètres sont impérativement à respecter et font qu'il y a lieu de repenser certains aspects fondamentaux de notre manière de travailler aujourd'hui.

Nous sommes d'avis que l'état d'esprit et la motivation de nos prédécesseurs, que ce soit au niveau politique ou encore au niveau des agents et des responsables, ont permis à la Ville de Luxembourg de se munir d'un service performant. Notre préoccupation est de respecter cette approche en cultivant cet esprit innovateur à tous les niveaux et de faire en sorte qu'il soit vécu aussi bien au quotidien que dans le cadre de projets d'envergure.

Cette ouverture d'esprit de nos jours est d'autant plus importante, car notre société se trouve sur le seuil d'un basculement d'une société ayant l'habitude de se défaire de manière inconsciente de ses « déchets », vers une société développant la conscience que ces matériaux constituent des « ressources » !

Cette philosophie et ces évolutions passionnantes feront partie intégrante du « Piffhaff » à Merl, actuellement en planification et dont l'ouverture est prévue pour 2024.

Dans un souci de préserver le patrimoine du service, nous nous permettons encore par ce biais d'inviter tout détenteur de photos, documents ou autres pièces, en relation avec les activités du Service Hygiène, de bien vouloir nous contacter au 4796-3640 ou par courriel à l'adresse [hygiene@vdl.lu](mailto:hygiene@vdl.lu).

### 3. Budget

#### Evolution des comptes

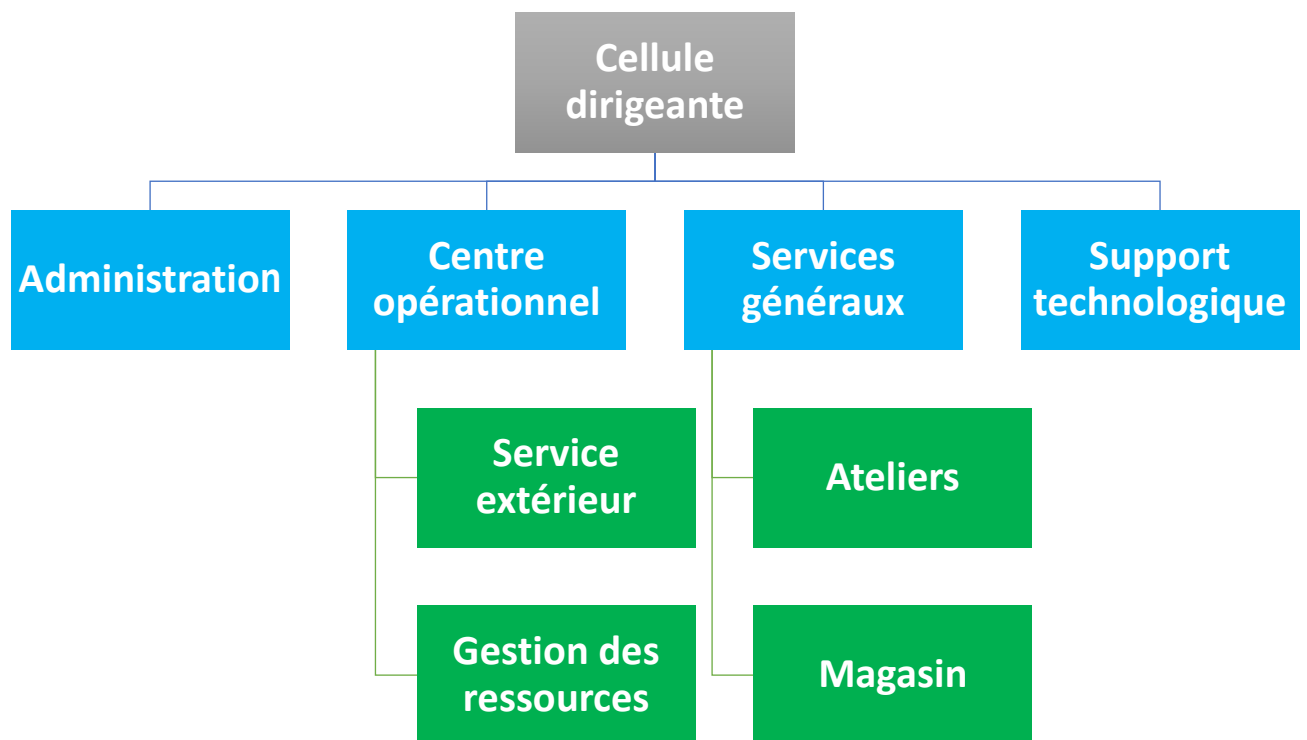
|                          | C2018        | C2017        | C2016        |
|--------------------------|--------------|--------------|--------------|
| Dépenses ordinaires      | 33 532 461 € | 31 562 344 € | 29 310 080 € |
| Dépenses extraordinaires | 2 791 672 €  | 1 947 788 €  | 5 060 374 €  |
| Recettes ordinaires      | 19 409 884 € | 19 074 929 € | 18 105 166 € |
| Recettes extraordinaires | 0 €          | 8 645 878 €  | 0 €          |

#### Comparaison : budget rectifié 2018/compte 2018

|                          | BR2018       | C2018        |
|--------------------------|--------------|--------------|
| Dépenses ordinaires      | 34 521 600 € | 33 532 461 € |
| Dépenses extraordinaires | 8 746 800 €  | 2 791 672 €  |
| Recettes ordinaires      | 19 507 000 € | 19 409 884 € |
| Recettes extraordinaires | 0 €          | 0 €          |

## 4. Personnel

### Organigramme simplifié du Service Hygiène

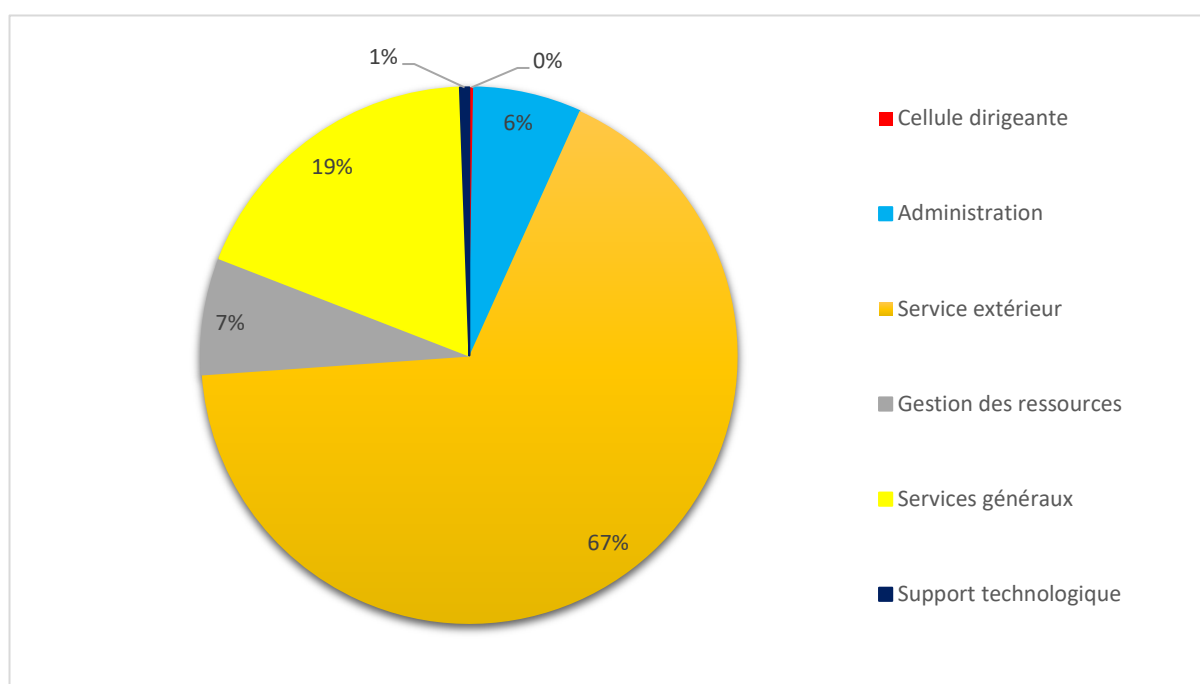


## Effectifs

### 1. La répartition du personnel – les responsables et les chiffres

- Le personnel se compose de 356 personnes.
- La cellule dirigeante est présidée par Monsieur Marc WEBER, chef de service.
- L'administration du service se compose actuellement de 23 collaborateurs (responsable Monsieur Frank HAAG).
- Le service extérieur compte actuellement 239 personnes (responsable Monsieur Patrick STEPHANY), dont 237 sont réparties sur 2 secteurs, à savoir celui du département déchets/matériaux recyclables (115 personnes) et celui du nettoyage (122 personnes).
- La gestion des ressources, regroupant le centre de ressources et l'assistance clientèle, compte actuellement 25 personnes (responsable Monsieur Aloyse HARLES).
- Les services généraux (responsable Monsieur Gilles ROB), regroupant les ateliers (atelier mécanique et graissage, station de lavage, atelier de réintégration professionnelle (« d'EKIPP »), atelier d'entretien général, magasin – responsable Monsieur Sébastien HIFF), comptent 66 collaborateurs.
- Le support technologique est assuré par Monsieur Jean-Claude FEDERSPIEL et Monsieur Serge GOEREND.

### 2. La répartition du personnel



## Formations

### 1. Formations techniques

- Formations continues « camion »
- Autres (grues, chariot élévateur, chariot télescopique, souffleurs, scies à moteur, etc.)
- Pont roulant (cabine), nacelle bidirectionnelle
- Séances d'information sur le bruit
- SuperDrecksKëscht®



Formation - Chariot élévateur télescopique à déport variable « Manitou »

*La finalité de ces formations consiste surtout à rappeler aux collaborateurs les consignes de sécurité dans la manipulation d'une nacelle.*

## 5. Projets et perspectives 2019-2020

### Fermentation à sec

Comme mentionné dans le rapport 2017, le Service Hygiène avait pris soin au courant de 2018 d'analyser l'opportunité d'une installation de fermentation à sec destinée au traitement des déchets biodégradables collectés sur le terrain de la Ville.

Rappelons qu'actuellement ces matériaux sont acheminés à des installations de biométhanisation, implantées à Kehlen et à Itzig.

Une fermentation à sec aurait le très net avantage de pouvoir offrir aux citoyens la possibilité de se défaire de leurs déchets de cuisine et des autres déchets organiques, ainsi que des matériaux ligneux, par le biais d'une seule collecte, c.à.d. par un même récipient.

Il s'est néanmoins assez vite avéré que la construction d'une installation pour les seuls besoins de la Ville serait disproportionnée. Un sondage auprès d'autres communes a suggéré de contacter en amont le syndicat « Minett-Kompost », assurant depuis des années le traitement de ces matériaux pour le compte de quelques 21 communes.

Un premier contact s'est montré très agréable et promoteur : effectivement l'installation actuelle ayant atteint ses limites, le syndicat avait d'ores et déjà discuté l'opportunité d'un agrandissement, en construisant une deuxième entité. Cette mesure leur permettrait ainsi de disposer également d'une redondance en cas d'incident technique.

En face de cette situation « win-win » et après rapport au collège échevinal, il a été décidé de charger la direction du Service Hygiène et du Service Finances d'entamer des négociations en vue d'une adhésion de la Ville de Luxembourg au Syndicat « Minett-Kompost ».

### Le « Littering »

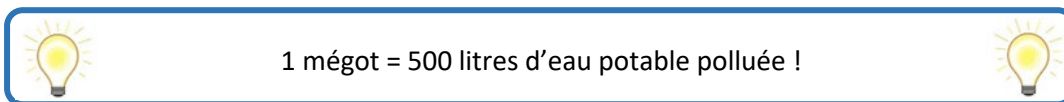
La campagne « antilittering », élaborée au courant de 2018 sera lancée en juin 2019.

D'abord il y a lieu de préciser que cette campagne n'est pas limitée dans le temps : à l'instar de l'action des années 80 « haalt Är Stad proper » et celle en 2000 « antilittering », elle aura la salubrité publique comme thème de fond, sur lequel seront organisées des actions ciblées (mégots, déjections canines, seringues, coffee-to-go, ...).

Si le but sera de sensibiliser, il s'agit tout d'abord d'attirer l'attention des citoyens et des quelques 120.000 visiteurs/jour.

Or, ceci pourrait s'avérer comme un réel défi dans une société, saturée par une exposition constante à une surabondance d'images et de sons ! Il a donc été convenu de choisir des images d'une certaine véhémence pour lancer la campagne, voire pour déclencher une certaine polémique, tout en veillant à accompagner le lancement de la campagne par des trucs et astuces, offrant aux concernés des solutions faciles pour un comportement correct.

Il était la préoccupation des responsables du dossier d'éviter de moraliser, mais plutôt de présenter des solutions. Citons à cet effet le mégot : le fumeur se débarrassant souvent de manière inconsciente de sa cigarette, jette le mégot sans malveillance dans un égout, tout en étant même convaincu d'avoir « bien fait ». Or, qu'un tel geste soit de nature à contaminer quelques 500 litres d'eau potable, n'est pas vraiment un fait connu.



Le réel défi consiste dans la proposition d'une solution !

Ainsi, la Ville veille à acquérir des bornes de propreté publique équipées d'un cendrier et la promotion d'un cendrier de poche sera partie intégrante de la nouvelle campagne.

Cette manière de procéder : sensibiliser avec insistance et communiquer sur les suites néfastes d'un comportement inapproprié et le but arrondi par la promotion de solutions pratiques constituera le fil rouge de la campagne.

#### AVPU – étoiles

L'AVPU, l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine, ayant été créée en 2010, a pour mission principale de mettre en place une méthode rationnelle pour évaluer de manière objective la propreté urbaine.

Ainsi, une grille a été développée reprenant des « Indicateurs Objectifs de la Propreté » (IOP) et permettant ainsi aux villes de s'autoévaluer et de déterminer leur position par rapport aux autres villes et d'adapter de façon efficace leurs efforts pour améliorer la situation.

Aujourd'hui, l'AVPU regroupe quelque 140 collectivités dont la plupart sont des villes comptant plus de 100 000 habitants. Les membres sont des villes en France, Belgique, Suisse et en 2018 la Ville de Luxembourg a adhéré l'association.

Grâce à ce regroupement de villes, l'AVPU assume un rôle de plateforme de communication pour l'échange d'expériences et de « best practice » et est donc un réel multiplicateur du « know how » spécifique indispensable pour améliorer la propreté dans les villes.

Afin de mesurer les progrès réalisés et de créer une certaine compétition entre les villes, l'AVPU a mis en place le label « Ville Eco-propre » motivant les villes qui s'engagent à améliorer durablement la propreté de l'espace public, en les récompensant, c.à.d. en leur attribuant des distinctions (les étoiles). D'une jusqu'à maximum cinq étoiles, valorisent ainsi les mesures prises et les moyens mis en place au fur et à mesure afin d'arriver à des résultats concrets. Partant de mesures assez basiques (mise en place de plans d'action suite à l'autoévaluation IOP – 2<sup>e</sup> étoile), les défis deviennent de plus en plus ambitieux, d'étoile en étoile, exigeant par exemple des mesures participatives avec la population (4<sup>e</sup> étoile), voire la réalisation de projets innovateurs (5<sup>e</sup> étoile).

Bien qu'une partie majeure des échanges se réalisent par le biais d'un groupe Google, des rencontres ont régulièrement lieu, soit à Versailles soit dans une des autres villes membres.

La Ville de Luxembourg sera dorénavant présente lors de ces échanges et organisera une visite de la

Ville de Luxembourg du coordinateur de l'AVPU, Monsieur Hervé GUILLAUME. A noter qu'il est également prévu de faire valoriser les initiatives de la Ville, en sollicitant l'attribution des étoiles.

#### « Assistance-clientèle »

Comme annoncé dans le rapport de l'année précédente, la Ville a créé une cellule « assistance-clientèle ». Les agents seront affectés au Service Hygiène, sous la supervision de Monsieur Aloyse HARLES, conseiller de la Ville en matière de déchets.

Leur mission consiste à conseiller les citoyens et les professionnels en matière de gestion de déchets, de les aider à mettre en place une gestion des déchets conforme aux prescriptions afférentes, tout en respectant au maximum les contraintes de tout un chacun.

A titre d'exemple on pourrait citer un petit restaurateur, voulant ouvrir un établissement au centre-ville. Les vieilles maisons charmantes disposent certes de la qualité essentielle pour garantir le succès d'un tel projet ; cependant la plupart d'entre eux ne dispose pas de surface réservée exclusivement à l'aménagement d'un local-poubelle accueillant l'ensemble de la gamme de récipients nécessaires. Il s'ajoute que ces maisons sont souvent situées en coins et recoins, rendant l'accès aux récipients laborieux.

Sur simple appel ou courriel, un agent « assistant-clientèle », fixe un rendez-vous et s'efforce alors de ficeler un bouquet individualisé parmi la multitude des prestations offertes. En cas de manque de place, il est par exemple recouru à des vidanges supplémentaires (allant jusqu'à 6 vidanges par semaine pour les déchets résiduels en mélange). L'adaptation des taxes de 2017, prônant le recyclage, permet d'ailleurs souvent de faire une offre très avantageuse, solution favorable pour le client d'un point de vue économique, conforme aux règlements en vigueur et surtout respectueux en termes de protection de l'environnement.

L'assistance-clientèle pratiquant une démarche proactive ne se limite pas à agir sur demande d'un client. Ainsi, la collaboration avec le Service Logement a été renforcée, avec le but de garantir une gestion « modèle » dans les bâtiments dont la Ville est propriétaire. Les sociétés de gérance seront contactées une à une et invitées à une entrevue afin de faire le point quant à la gestion des déchets dans les bâtiments sous leur gérance.

On sait bien que la clé pour éveiller une réelle conscience pour la thématique de la préservation des ressources (prévention, réemploi, recyclage), se trouve dans la sensibilisation des enfants et ceci dès le plus jeune âge. Il est prévu que la cellule participe à des formations (exemple : « Umweltbildung : Abfall als Erlebnis gestalten ») ceci notamment pour disposer des connaissances et méthodes nécessaires lors de la mise en place de projets pédagogiques au centre de ressources du nouveau site à Merl. Bien évidemment de tels projets sont à élaborer en étroite collaboration avec le Service Enseignement de la Ville.

### Matériel roulant en détail (réserve incluse)

- 36 camions de 14 à 39 tonnes poids total maximum autorisé (p.t.m.a.) pour assurer la collecte des déchets résiduels en mélange, les collectes des vieux verre, papier et carton, des déchets encombrants et commerciaux, des déchets de jardinage, des déchets biodégradables et des sacs bleus Valorlux
- 14 camions porte-conteneurs d'un p.t.m.a. de 26 tonnes du type « roll-on-off » dont 5 équipés d'une grue
- 4 camions 15 tonnes respectivement 16 tonnes dont 4 avec plateau roll-on-off, élévateur et possibilité d'équipement d'une épandeuse de sel et d'une lame de déneigement
- 12 balayeuses aspirantes dont 4 pouvant être équipées d'une épandeuse de sel et d'une lame de déneigement
- 32 camionnettes 3,5 tonnes (21 pour le nettoyage urbain, 4 pour les ateliers et 7 avec plaque élévatrice)
- 18 voitures de service (dont 4 pour les ateliers)
- 1 Unimog équipé d'une épandeuse de sel de déneigement / balayeuse
- 4 kiosques ambulants sur remorque
- 1 pelle mécanique sur pneus
- 2 mini-tracteurs équipés d'une épandeuse de sel et d'une lame de déneigement
- 3 chariots élévateurs
- 2 camions lave-récipients

soit un total de 129 véhicules ayant parcourus 1.619.850 km en 2018.

- 1 mini-balayeuse
- 3 chasse-neige mobiles
- 1 plateau avec appareil de lavage à haute pression
- 1 nacelle

## Autre matériel en détail (réserve incluse)

28.572 récipients pour la collecte des déchets résiduels en mélange actuellement mis à disposition sur le terrain de la Ville, à savoir

|        |              |              |
|--------|--------------|--------------|
| 1 484  | récipients à | 60 litres    |
| 5 301  | récipients à | 80 litres    |
| 10 499 | récipients à | 120 litres   |
| 7 172  | récipients à | 240 litres   |
| 1 005  | récipients à | 660 litres   |
| 1 144  | récipients à | 770 litres   |
| 1 967  | récipients à | 1.100 litres |

6.591 récipients pour la collecte du vieux papier actuellement mis à disposition sur le terrain de la Ville, à savoir

|       |              |              |
|-------|--------------|--------------|
| 2 618 | récipients à | 120 litres   |
| 2 286 | récipients à | 240 litres   |
| 697   | récipients à | 660 litres   |
| 990   | récipients à | 1.100 litres |

ainsi que 86 récipients à 3,2 m<sup>3</sup> respectivement à 4 m<sup>3</sup>

en 62 endroits en Ville

et 12 récipients à 15 m<sup>3</sup> respectivement à 23 à m<sup>3</sup>

3.610 récipients pour la collecte du vieux verre actuellement mis à disposition sur le terrain de la Ville, à savoir

|       |              |            |
|-------|--------------|------------|
| 1 855 | récipients à | 120 litres |
| 1 755 | récipients à | 240 litres |

ainsi que 68 récipients à 3,2 m<sup>3</sup> respectivement à 4 m<sup>3</sup>

en 62 endroits en Ville

et 10 récipients à 15 m<sup>3</sup> respectivement à 23 à m<sup>3</sup>

5.294 récipients pour la collecte Biomüll actuellement mis à disposition sur le terrain de la Ville, à savoir

|       |              |              |
|-------|--------------|--------------|
| 1 378 | récipients à | 40 litres    |
| 2 773 | récipients à | 120 litres   |
| 1 093 | récipients à | 240 litres   |
| 6     | récipient à  | 660 litres   |
| 26    | récipients à | 770 litres   |
| 18    | récipients à | 1.100 litres |

274 conteneurs à grandes capacités en location ou en réserve, à savoir

|    |          |                     |                                                |
|----|----------|---------------------|------------------------------------------------|
| 11 | unités à | 8 m <sup>3</sup>    |                                                |
| 4  | unités à | 9,6 m <sup>3</sup>  |                                                |
| 5  | unités à | 12 m <sup>3</sup>   |                                                |
| 20 | unités à | 15 m <sup>3</sup>   | pour la collecte séparée du verre et du papier |
| 65 | unités à | 16 m <sup>3</sup>   | avec compacteur                                |
| 38 | unités à | 16 m <sup>3</sup>   | avec compacteur et basculeur                   |
| 10 | unités à | 16 m <sup>3</sup>   | avec compacteur et bac de chargement           |
| 1  | unité à  | 16 m <sup>3</sup>   | avec compacteur et monnayeur                   |
| 4  | unités à | 17 m <sup>3</sup>   | avec système de drainage                       |
| 1  | unité à  | 18,5 m <sup>3</sup> |                                                |
| 20 | unités à | 20 m <sup>3</sup>   | avec toit                                      |
| 77 | unités à | 20 m <sup>3</sup>   |                                                |
| 9  | unités à | 27 m <sup>3</sup>   |                                                |
| 9  | unités à | 30 m <sup>3</sup>   |                                                |

Autres collectes séparées, à savoir

|    |                                                                                                                                                                                 |
|----|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 57 | conteneurs spécifiques pour la collecte séparée des vieux vêtements, textiles et chaussures                                                                                     |
| 62 | récipients spéciaux pour la collecte séparée des piles usées fixés aux conteneurs « igloos » pour le vieux verre ou aux conteneurs pour la collecte séparée des vieux vêtements |

## 6. Statistiques

### Répartition des déchets collectés et acheminés dans les installations du SIDOR

Le total des **37 513** tonnes de déchets incinérés au SIDOR en **2018** se répartissent en

**A) 32 802 tonnes de déchets résiduels en mélange, à savoir**

- 28 412 tonnes collectées en tournées hebdomadaires régulières
- 76 tonnes déchargées dans le conteneur installé au centre de ressources
- 900 tonnes de déchets ultimes collectés par les équipes de nettoyage ambulant (balayures, bornes de propreté publique)
- 2 894 tonnes collectées par conteneurs à grandes capacités (bennes ouvertes et compacteurs) dans des sociétés et entreprises
- 479 tonnes de déchets enlevés par les équipes de nettoyage ambulant aux emplacements publics des récipients pour les collectes séparées de verre, papier, carton, vieux vêtements et batteries
- 40 tonnes de déchets déchargés au SIDOR par d'autres services communaux
- 1 tonne de déchets déchargés au SIDOR par des particuliers de la Ville de Luxembourg

**B) 1 090 tonnes de déchets encombrants, à savoir**

- 923 tonnes à titre de tonnage restant du total de 1.204 tonnes enlevées dans le cadre des collectes gratuites des déchets encombrants, 257 tonnes ayant pu être triées et revalorisées par une société agréée
- 24 tonnes de déchets encombrants enlevés par les équipes de nettoyage ambulant aux emplacements publics des récipients pour les collectes séparées de verre, papier, carton, vieux vêtements et batteries
- 133 tonnes de déchets déchargés au SIDOR par d'autres services communaux
- 8 tonnes collectées par conteneurs à grandes capacités (bennes ouvertes et compacteurs) dans des sociétés et entreprises
- 2 tonnes déchargées au SIDOR par des particuliers de la Ville

**C) 2 747 tonnes de déchets commerciaux, à savoir**

- 175 tonnes chargées en vrac
- 2 572 tonnes collectées par conteneurs à grandes capacités (bennes ouvertes et compacteurs) dans des sociétés et entreprises

**D) 421 tonnes de déchets de marché**

**E) 453 tonnes de déchets de jardinage non biodégradables**

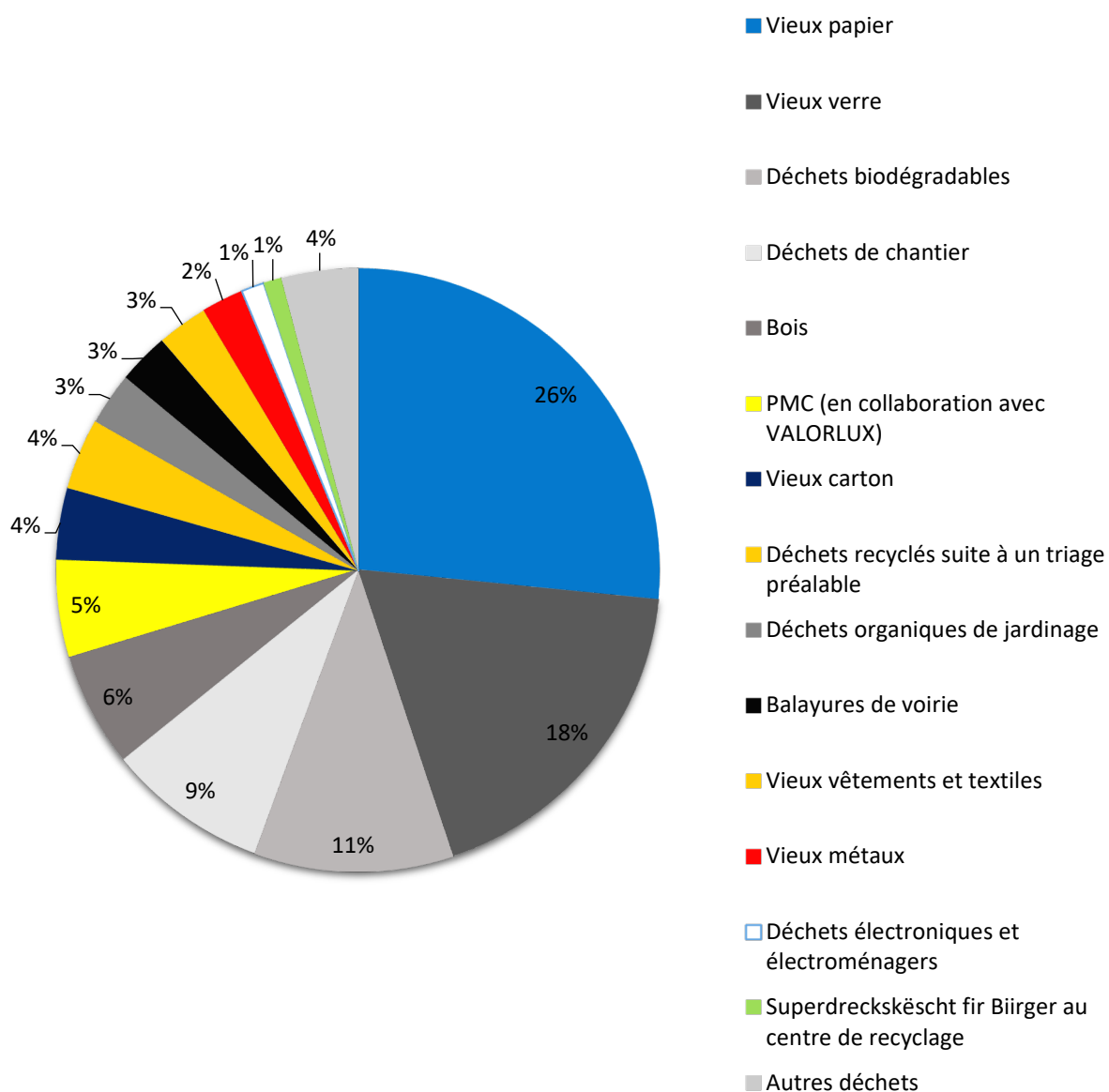
**Détail des déchets collectés séparément par le Service Hygiène en 2018, recyclés, revalorisés ou soumis à un traitement spécifique**

| 2018                                           | TOURNÉES<br>RÉGULIÈRES<br>(COLLECTE<br>EN PORTE-À-<br>PORTE) | IGLOOS<br>PUBLICS | ATELIERS DU<br>SERVICE ET<br>AUTRES<br>SERVICES VDL | CENTRE DE<br>RESSOURCES | CONTENEURS<br>ROLL-ON/OFF<br>– SOCIÉTÉS<br>ET<br>ENTREPRISES | TOTAL<br>TONNES |
|------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|-------------------|-----------------------------------------------------|-------------------------|--------------------------------------------------------------|-----------------|
| Vieux verre                                    | 2 468,08                                                     | 2 515,63          | 0,00                                                | 240,28                  | 0,00                                                         | 5 223,99        |
| Verre plat                                     | 0,00                                                         | 0,00              | 0,00                                                | 30,70                   | 0,00                                                         | 30,70           |
| Fenêtres complètes                             | 0,00                                                         | 0,00              | 0,00                                                | 123,68                  | 0,00                                                         | 123,68          |
| Papier                                         | 3 911,50                                                     | 2 668,64          | 0,00                                                | 333,36                  | 665,98                                                       | 7 579,48        |
| Carton                                         | 344,74                                                       | 0,00              | 0,00                                                | 485,60                  | 254,12                                                       | 1 084,46        |
| Fer et acier                                   | 0,00                                                         | 0,00              | 103,73                                              | 521,10                  | 10,01                                                        | 634,84          |
| Inox                                           | 0,00                                                         | 0,00              | 0,00                                                | 13,50                   | 0,00                                                         | 13,50           |
| Emballages métalliques                         | 0,00                                                         | 0,00              | 0,00                                                | 2,24                    | 0,00                                                         | 2,24            |
| Aluminium                                      | 0,00                                                         | 0,00              | 0,00                                                | 2,57                    | 0,00                                                         | 2,57            |
| Accumulateurs au plomb-<br>batteries           | 0,00                                                         | 0,00              | 0,00                                                | 12,85                   | 0,00                                                         | 12,85           |
| Câbles électriques                             | 0,00                                                         | 0,00              | 0,00                                                | 3,35                    | 0,00                                                         | 3,35            |
| Déchets recyclés après triage                  | 328,43                                                       | 0,00              | 20,08                                               | 675,64                  | 60,92                                                        | 1 085,07        |
| Matelas                                        | 0,00                                                         | 0,00              | 0,00                                                | 54,64                   | 0,00                                                         | 54,64           |
| Déchets électroniques                          | 0,00                                                         | 0,00              | 0,00                                                | 220,83                  | 0,00                                                         | 220,83          |
| Gros électroménager                            | 0,00                                                         | 0,00              | 0,00                                                | 124,96                  | 0,00                                                         | 124,96          |
| Postes de télévision et écrans<br>d'ordinateur | 0,00                                                         | 0,00              | 0,00                                                | 71,28                   | 0,00                                                         | 71,28           |

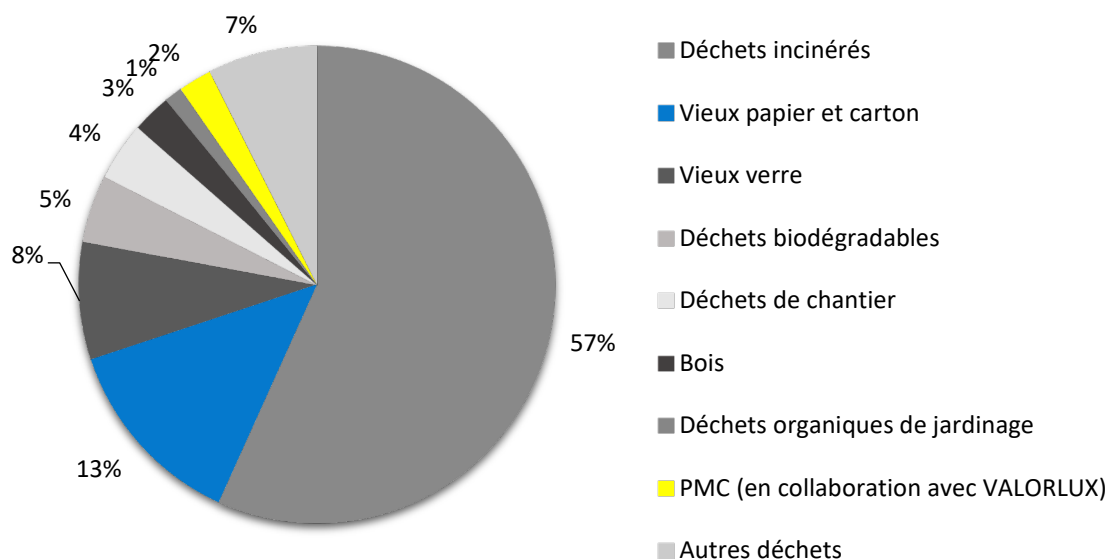
| 2018                                     | TOURNÉES<br>RÉGULIÈRES<br>(COLLECTE<br>EN PORTE-À-<br>PORTE) | IGLOOS<br>PUBLICS | ATELIERS DU<br>SERVICE ET<br>AUTRES<br>SERVICES VDL | CENTRE DE<br>RESSOURCES | CONTENEURS<br>ROLL-ON/OFF<br>– SOCIÉTÉS<br>ET<br>ENTREPRISES | TOTAL<br>TONNES |
|------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|-------------------|-----------------------------------------------------|-------------------------|--------------------------------------------------------------|-----------------|
| Appareils réfrigérants                   | 0,00                                                         | 0,00              | 0,00                                                | 79,06                   | 0,00                                                         | 79,06           |
| Pneus                                    | 0,00                                                         | 0,00              | 0,00                                                | 84,49                   | 0,00                                                         | 84,49           |
| Bois (traité, non-traité et<br>créosoté) | 0,00                                                         | 0,00              | 44,68                                               | 1 527,64                | 177,64                                                       | 1 749,96        |
| Déchets organiques de<br>jardinage       | 301,88                                                       | 0,00              | 9,96                                                | 439,36                  | 53,25                                                        | 804,45          |
| Déchets biodégradables                   | 3 005,78                                                     | 0,00              | 0,00                                                | 42,06                   | 0,00                                                         | 3 047,84        |
| Déchets de chantier                      | 0,00                                                         | 0,00              | 49,48                                               | 2 170,20                | 238,70                                                       | 2 458,38        |
| Plâtre                                   | 0,00                                                         | 0,00              | 0,00                                                | 137,24                  | 0,00                                                         | 137,24          |
| Balayures de voirie                      | 0,00                                                         | 0,00              | 777,82                                              | 0,00                    | 0,00                                                         | 777,82          |
| Laine de verre                           | 0,00                                                         | 0,00              | 0,00                                                | 5,30                    | 0,00                                                         | 5,30            |
| Polystyrène pressé                       | 0,00                                                         | 0,00              | 0,00                                                | 10,20                   | 0,00                                                         | 10,20           |
| Vêtements et textiles                    | 364,93                                                       | 302,85            | 0,00                                                | 105,66                  | 0,00                                                         | 773,44          |
| Cartons à boisson (Tetrapak)             | 0,00                                                         | 0,00              | 0,00                                                | 2,56                    | 0,00                                                         | 2,56            |
| PE-LD films                              | 0,00                                                         | 0,00              | 0,00                                                | 70,46                   | 0,00                                                         | 70,46           |
| PET bouteilles                           | 0,00                                                         | 0,00              | 0,00                                                | 5,38                    | 0,00                                                         | 5,38            |
| PE-HD bidons                             | 0,00                                                         | 0,00              | 0,00                                                | 4,30                    | 0,00                                                         | 4,30            |
| Plastique semi-rigide PP/PE              | 0,00                                                         | 0,00              | 17,24                                               | 109,18                  | 0,00                                                         | 126,42          |
| Plastique semi-rigide PVC<br>mélangé     | 0,00                                                         | 0,00              | 0,00                                                | 15,62                   | 0,00                                                         | 15,62           |

| 2018                                                       | TOURNÉES<br>RÉGULIÈRES<br>(COLLECTE<br>EN PORTE-À-<br>PORTE) | IGLOOS<br>PUBLICS | ATELIERS DU<br>SERVICE ET<br>AUTRES<br>SERVICES VDL | CENTRE DE<br>RESSOURCES | CONTENEURS<br>ROLL-ON/OFF<br>– SOCIÉTÉS<br>ET<br>ENTREPRISES | TOTAL<br>TONNES |
|------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|-------------------|-----------------------------------------------------|-------------------------|--------------------------------------------------------------|-----------------|
| PP/PS-emballages                                           | 0,00                                                         | 0,00              | 0,00                                                | 22,94                   | 0,00                                                         | 22,94           |
| PMC recyclés (collectés en<br>collaboration avec Valorlux) | 1 494,10                                                     | 0,00              | 0,00                                                | 0,00                    | 0,00                                                         | 1 494,10        |
| ECO-sacs                                                   | 0,00                                                         | 0,00              | 0,00                                                | 2,63                    | 0,00                                                         | 2,63            |
| Déchets d'épuration                                        | 0,00                                                         | 0,00              | 240,00                                              | 0,00                    | 0,00                                                         | 240,00          |
| Huiles                                                     | 0,00                                                         | 0,00              | 38,00                                               | 0,00                    | 0,00                                                         | 38,00           |
| Superdreckschëscht fir<br>Betriber                         | 0,00                                                         | 0,00              | 0,00                                                | 8,15                    | 0,00                                                         | 8,15            |
| Superdreckschëscht fixe fir<br>Bierger- Recyclingcenter    | 0,00                                                         | 0,00              | 0,00                                                | 283,35                  | 0,00                                                         | 283,35          |
| Superdreckschëscht mobile fir<br>Bierger                   | 7,60                                                         | 0,00              | 0,00                                                | 0,00                    | 0,00                                                         | 7,60            |
| TOTAL                                                      | 12 227,04                                                    | 5 487,12          | 1 300,99                                            | 8 042,36                | 1 460,62                                                     | 28 518,13       |

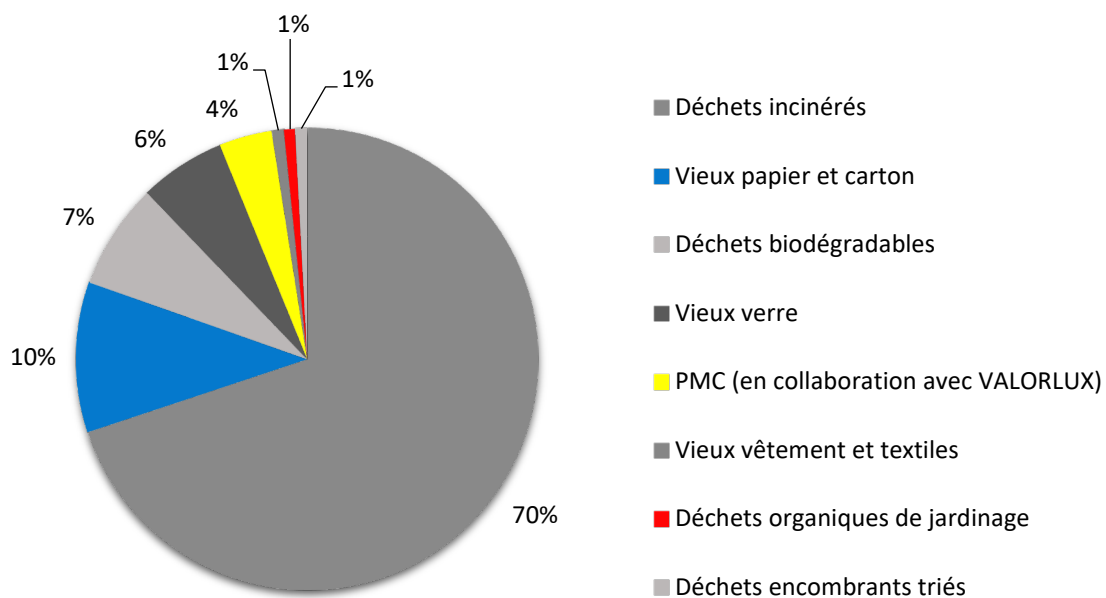
Déchets collectés séparément par le Service Hygiène en 2018, recyclés, revalorisés, compostés ou soumis à un traitement spécifique



## Détail de tous les déchets collectés par le Service Hygiène en 2018



## Détail de tous les déchets collectés en porte-à-porte par le Service Hygiène en 2018



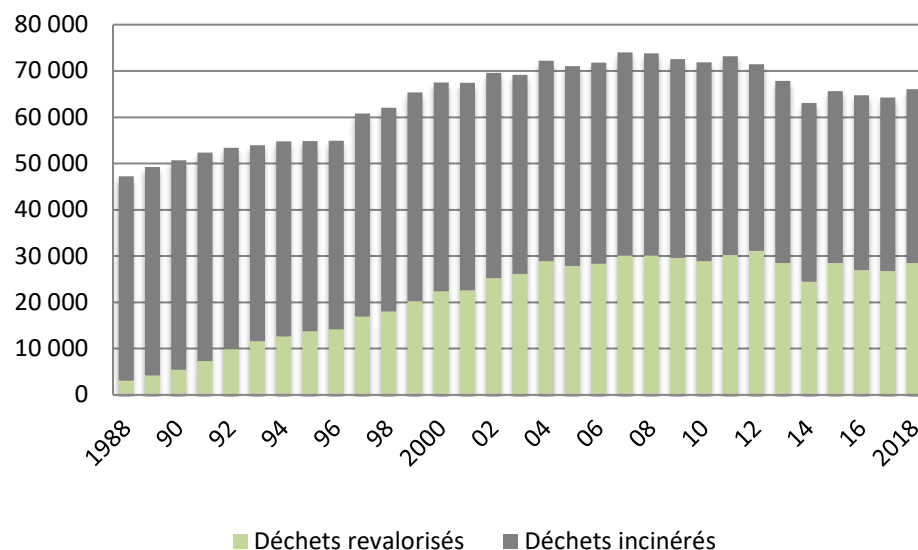
## Comparaison des années

Comparaison des années 1998 - 2018

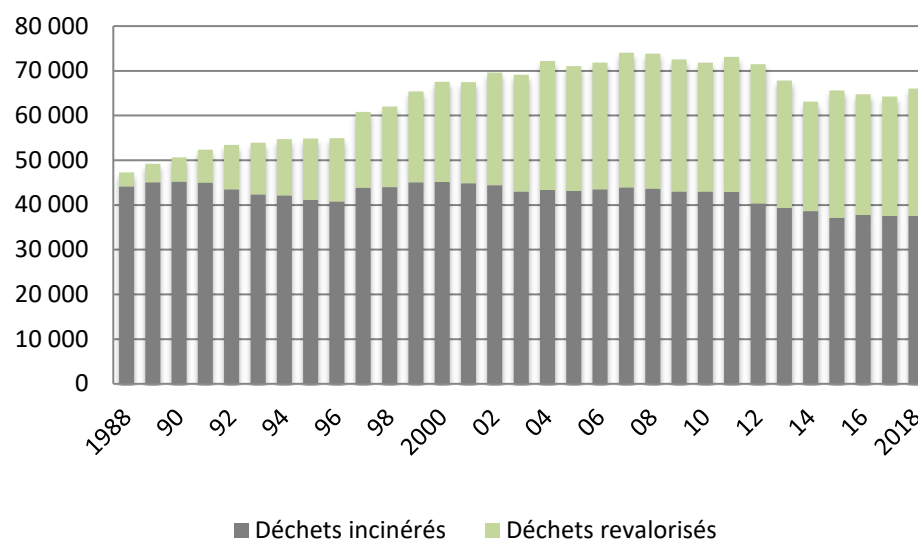
| ANNEE | TOTAL DES<br>DECHETS<br>COLLECTES<br>[ TONNES ] | TOTAL DES<br>DECHETS<br>INCINERES AU<br>SIDOR<br>[ TONNES ] | TOTAL DES<br>COLLECTES<br>SEPREES<br>[ TONNES ] | POURCENTAGE<br>DE TOUTES LES<br>MATIERES<br>REVALORISEES<br>[ % ] |
|-------|-------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|
| 1998  | 63 133                                          | 45 087                                                      | 18 046                                          | 28,58                                                             |
| 1999  | 65 367                                          | 45 080                                                      | 20 287                                          | 31,04                                                             |
| 2000  | 67 516                                          | 45 097                                                      | 22 419                                          | 33,20                                                             |
| 2001  | 67 443                                          | 44 819                                                      | 22 624                                          | 33,55                                                             |
| 2002  | 69 613                                          | 44 405                                                      | 25 208                                          | 36,21                                                             |
| 2003  | 69 135                                          | 42 965                                                      | 26 170                                          | 37,85                                                             |
| 2004  | 72 209                                          | 43 318                                                      | 28 891                                          | 40,01                                                             |
| 2005  | 71 031                                          | 43 137                                                      | 27 894                                          | 39,27                                                             |
| 2006  | 71 820                                          | 43 467                                                      | 28 353                                          | 39,48                                                             |
| 2007  | 74 030                                          | 43 908                                                      | 30 122                                          | 40,69                                                             |
| 2008  | 73 821                                          | 43 638                                                      | 30 183                                          | 40,89                                                             |
| 2009  | 72 580                                          | 42 961                                                      | 29 619                                          | 40,81                                                             |
| 2010  | 71 856                                          | 42 963                                                      | 28 893                                          | 40,21                                                             |
| 2011  | 73 145                                          | 42 943                                                      | 30 202                                          | 41,30                                                             |
| 2012  | 71 473                                          | 40 339                                                      | 31 134                                          | 43,56                                                             |
| 2013  | 67 827                                          | 39 332                                                      | 28 495                                          | 42,01                                                             |
| 2014  | 63 068                                          | 38 588                                                      | 24 480                                          | 38,82                                                             |
| 2015  | 63 026                                          | 37 094                                                      | 25 932                                          | 41,15                                                             |
| 2016  | 64 719                                          | 37 756                                                      | 26 963                                          | 41,66                                                             |
| 2017  | 64 275                                          | 37 521                                                      | 26 754                                          | 41,62                                                             |
| 2018  | 66 031                                          | 37 513                                                      | 28 518                                          | 43,19                                                             |

## Total des déchets revalorisés et / ou incinérés en tonnes

### Revalorisation



### SIDOR



## 7. Déchets collectés lors de la « Schueberfouer 2018 »

|                                            |                       |
|--------------------------------------------|-----------------------|
| • Déchets résiduels en mélange             | 204,16 t              |
| • Vieux verre                              | 56,31 t               |
| • Papier/Carton                            | 14,22 t               |
| • Déchets biodégradables                   | 9,53 t                |
| • Emballages légers                        | 990 sacs à 120 litres |
| • Bidons à 25 litres pour huiles végétales | 190 unités            |

### **Copyright**

|          |                                                                              |
|----------|------------------------------------------------------------------------------|
| Cover    | Pol Aschman 1949                                                             |
| Säit 6   | JP Welter, Service Hygiène                                                   |
| Säit 7   | JP Welter, Service Hygiène                                                   |
| Säit 8   | lenks: Pol Aschman 1949<br>riets: Tony Krier 1954<br>ennen: JP Hoffmann 2013 |
| Säit 9   | Service Hygiène                                                              |
| Säit 10  | Service Hygiène                                                              |
| Säit 16  | Service Hygiène                                                              |
| Récksäit | Service Hygiène                                                              |